



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Projet de SDAGE 2022-2027**  
adopté par le comité de bassin du 14 octobre 2020  
**Document d'accompagnement 6**

---

*Consultation du public et des assemblées*

L'élaboration du SDAGE donne lieu à deux consultations du public placées sous la responsabilité du comité de bassin :

- sur le programme de travail et les enjeux de la gestion de l'eau à l'horizon 2027, en 2018-2019
- sur le projet de SDAGE et de programme de mesures en 2021

Pour chacune de ces consultations sont organisées en parallèle la consultation des assemblées, durant 4 mois, et celle du grand public, durant 6 mois.

## **1. La consultation du public et des assemblées sur les enjeux (questions importantes) du bassin 2018 – 2019**

---

### **1.1. Le processus de la consultation des assemblées et du public**

La consultation sur les enjeux de la gestion de l'eau s'est déroulée ainsi :

- une consultation des Conseils départementaux, des Conseils régionaux et de leur conseil économique, social et environnemental, les commissions locales de l'eau (CLE) de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) des établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) des établissements publics d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE), les chambres consulaires (chambres d'agriculture, de commerce et d'industries, des métiers et de l'artisanat), ainsi que les principaux opérateurs du bassin<sup>1</sup>, du 2 novembre 2018 au 2 mars 2019 ;
- une participation du public du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019.

Pour permettre l'expression des avis, une plateforme internet a été mise en place. Les enjeux présentés en comité de bassin y étaient détaillés et accompagnés de contenus vidéo et de schémas. Les répondants ont été invités à inscrire leur accord ou désaccord et rédiger des commentaires et propositions, ces avis rédigés pouvant être « approuvés » ou « désapprouvés » par les autres répondants afin que tous s'expriment.

### **1.2. Bilan de la consultation du public et des assemblées sur les enjeux du bassin**

Les enjeux de la gestion de l'eau sur le bassin Seine-Normandie, soumis à la consultation 2018-2019 sont les suivants :

- ENJEU 1- Pour un territoire sain : réduire les pollutions et préserver la santé
- ENJEU 2- Pour un territoire vivant : faire vivre les rivières, les milieux humides et la biodiversité en lien avec l'eau
- ENJEU 3- Pour un territoire préparé : anticiper le changement climatique et gérer les inondations et les sécheresses
- ENJEU 4 – Pour un littoral protégé : concilier les activités économiques et la préservation des milieux littoraux et côtiers

---

<sup>1</sup> Cf. article R.212-6 du code de l'environnement

- ENJEU 5- Pour un territoire solidaire : renforcer la gouvernance et les solidarités du bassin

Chaque enjeu est décrit à l'aide de chiffres clé, progrès accomplis, problématiques persistantes, et actions restant à accomplir.

Les réponses, non représentatives statistiquement de la population du bassin Seine-Normandie, ont permis de recueillir des suggestions pour l'élaboration du SDAGE 2022-2027.

#### Concernant les réponses des assemblées :

Les assemblées officiellement saisies par courrier dans le cadre de la consultation ont été :

- Comité national de l'eau
- Conseil maritime de façade
- Conseils régionaux
- Conseils départementaux
- Etablissements publics territoriaux de bassin
- Etablissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE)
- Commissions locales de l'eau
- Chambres consulaires
- Organismes de gestion des parcs naturels régionaux
- Etablissements publics des parcs nationaux
- Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux

40 réponses ont été obtenues dans les délais impartis provenant de :

- 17 collectivités,
- 5 chambres d'agriculture,
- 5 commissions locales de l'eau,
- 3 associations,
- 3 chambres de commerce et d'industrie,
- 3 conseils économiques sociaux et environnementaux,
- 1 parc naturel régional,
- 1 syndicat agricole,
- 1 syndicat hydroélectricité,
- 1 syndicat mixte.

**Sur 40 assemblées, 27, donc la majorité, sont favorables au diagnostic proposé sur les questions importantes du bassin**, 7 sont défavorables, 3 avis sont réservés et 3 ne se prononcent pas ou n'ont pas de remarque particulière. 5 assemblées ont répondu sans être officiellement saisies.

Les thèmes sur lesquels se sont le plus exprimés les assemblées sont la gouvernance et la mise en cohérence des politiques publiques (16% des remarques), s'en suivent les thèmes des pollutions agricoles et de l'accompagnement des filières agricoles (17% des remarques), des milieux aquatiques et de leurs fonctionnalités (9% des remarques) et de la gestion quantitative (8% des remarques). La plupart des avis donnés par les assemblées portent sur les actions à mener plus que sur le diagnostic.

Certains acteurs comme les chambres d'agriculture appellent à un SDAGE plus lisible, veillant à ne pas surtransposer le droit. D'autres, comme Eure et Loir nature ou le Conseil départemental du Val de Marne, appellent à un SDAGE ambitieux et souhaitent partager une vision au-delà de 2027 afin de justifier les nombreux efforts entrepris sur des masses d'eau dont l'inertie est forte (nappe de Champigny) ou très urbanisées (Bièvre par exemple).

Concernant la participation du public :

881 réponses ont été reçues, dont 534 rédigées et 135 « j'aime » et 33 « je n'aime pas ». **89% sont tout à fait d'accord -ou plutôt d'accord avec les enjeux présentés.**

La tranche d'âge majoritaire des répondants est 35-49 ans, les réponses représentent une bonne répartition homme/femme vivant autant en ville qu'à la campagne. L'enjeu 1 *Pour un territoire sain : réduire les pollutions et préserver la santé* a recueilli le plus d'avis. Pour cet enjeu, les répondants se sont majoritairement exprimés en faveur du développement de l'agriculture biologique, de la protection des captages, d'un traitement efficace des eaux usées et d'un accroissement des actions d'informations et de sensibilisation.

Les répondants ont dans l'ensemble exprimé un soutien aux orientations de la politique de l'eau telles que décrites dans le document et ont souligné une « urgence d'agir » ; ils ont souhaité un durcissement de la réglementation ainsi qu'une intensification des actions.

### **1.3. La prise en compte des avis du public et des assemblées dans le projet de SDAGE**

Les enjeux du bassin ainsi que les remarques et propositions issues de la consultation du public et des assemblées ont constitué une des bases de travail pour les discussions du SDAGE et sa structuration, y compris pour l'organisation du séminaire participatif ouvert aux membres du comité de bassin le 12 septembre 2019, pour lancer l'élaboration du SDAGE. Cet événement a permis de faire remonter d'autres propositions concrètes issues des membres du comité de bassin et d'experts.

Chaque remarque a été consignée et rattachée à un thème. Chaque thème a été abordé et chaque assemblée répondante a été citée dans le document « Enjeux du bassin ». Ce document, présenté au comité de bassin avant la consultation, a été à nouveau présenté pour information au comité de bassin après avoir été enrichi des remarques du public et des assemblées.

Enjeux du bassin (questions importantes)	Orientations fondamentales du SDAGE
ENJEU 1- Pour un territoire sain : réduire les pollutions et préserver la santé	OF2 : Réduire les pollutions diffuses en particulier sur les aires d'alimentation de captages d'eau potable  OF3 : Pour un territoire sain : réduire les pressions ponctuelles
ENJEU 2- Pour un territoire vivant : faire vivre les rivières, les milieux humides et la biodiversité en lien avec l'eau	OF1 : Pour un territoire vivant et résilient : des rivières fonctionnelles, des milieux humides préservés et une biodiversité en lien avec l'eau restaurée
ENJEU 3- Pour un territoire préparé : anticiper le changement climatique et gérer les inondations et les sécheresses	OF4 : Pour un territoire préparé : assurer la résilience des territoires et une gestion équilibrée de la ressource en eau face aux changements climatiques

ENJEU 4 – Pour un littoral protégé : concilier les activités économiques et la préservation des milieux littoraux et côtiers	OF5 : Protéger et restaurer la mer et le littoral
ENJEU 5- Pour un territoire solidaire : renforcer la gouvernance et les solidarités du bassin	Transversal aux orientations fondamentales, chapitre 4 (objectifs) et document d'accompagnement 8 ( <i>stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau</i> )

Le document prenant en compte les avis du public et des assemblées sur les questions importantes du bassin est consultable<sup>2</sup>.

## **2. La consultation du public et des assemblées sur le projet de SDAGE et de programme de mesures en 2021**

---

### **2.1. Le processus de la consultation des assemblées et du public**

**Du fait des circonstances liées à l'épidémie de la COVID 19 et au confinement, le calendrier d'adoption du SDAGE a été décalé.** La version projet, soumise à l'avis de l'autorité environnementale puis à la consultation du public et des assemblées, est présentée au vote du comité de bassin **le 14 octobre**, juste avant transmission à l'autorité environnementale. La version définitive sera adoptée dans le premier trimestre 2022.

La consultation sur le projet de SDAGE et de programme de mesures est organisée de la façon suivante :

- Consultation des assemblées locales pour 4 mois à compter du 15 février 2021;
- Participation du public pour 6 mois à compter du 15 février 2021.

### **2.2. Bilan de la consultation du public et des assemblées 2021 sur projet de SDAGE et de programme de mesures**

A compléter après la consultation de 2021

### **2.3. La prise en compte des avis du public et des assemblées dans le projet de SDAGE**

A compléter après la consultation de 2021

## **3. La déclaration environnementale au titre de l'article I.122-10 du code de l'environnement**

---

Cette partie sera rédigée à l'issue de la consultation prévue en 2021.

<sup>2</sup> [http://www.eau-seine-normandie.fr/sites/public\\_file/inline-files/Avis\\_enjeux%20bassin\\_consultation%20public%20et%20assemblees\\_VF.pdf](http://www.eau-seine-normandie.fr/sites/public_file/inline-files/Avis_enjeux%20bassin_consultation%20public%20et%20assemblees_VF.pdf)